

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) DORS Canada / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	OSBORN LIGHT CHAIN OIL 76201
Code du produit.	M-5823.01

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Lubrifiant
Utilisations Déconseillées	Aucun
Identification de la société	OSBORN 2350 Salisbury Road Richmond, Indiana USA 47374
Téléphone	(765) 965-5333
Fax	(765) 935-0212
Email (personne compétente)	marketsupport@osborn.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	Transport d'urgence: CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1 (703) 527-3887 (Collect calls accepted)
----------------	---

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR/WHIMIS 2015/GHS Classification

Flam. Aerosol 2; Flam. Aerosol 2; Skin Irrit. 2; STOT SE 3; Asp. Tox. 1

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger



DANGER

Mention(s) d'Avertissement

Mention(s) de Danger

Aérosol inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mention(s) de Mise en Garde

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Réceptacle sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P264: Se laver (mains et la peau exposée) soigneusement après manipulation.

Éviter de respirer les aérosols.

OSBORN LIGHT CHAIN OIL 76201

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Autres dangers

Toxique pour la vie aquatique. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt. *	N° CAS	Classification des dangers
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic	0 - 50	64742-52-5	Asp. Tox. 1; H304
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	0 - 50	64742-53-6	Asp. Tox. 1; H304
Distillates (petroleum), hydrotreated light	20 - 30	64742-47-8	Flam. Liq. 4; H227 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 2; H401 Aquatic Chronic 2; H411
Kerosine (Petroleum) Hydrodesulfurized**	10 - 20	64742-81-0	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 2; H401 Aquatic Chronic 2; H411
Propane	~ 10	74-98-6	Flam. Gas 1; H220 Gaz liquéfié; H280
Ethyl Acetate	1 - 5	141-78-6	Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336
Aliphatic hydrocarbons (Stoddard Solvent)	< 1	8052-41-3	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H336 STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 2; H401 Aquatic Chronic 3; H412

Autres informations – Autres informations - Les substances dans le produit qui pourraient présenter un danger sanitaire ou environnemental, ou qui ont des limites d'exposition professionnelle, sont détaillées ci-dessous.:

**Contient: Naphthalene (N° CAS 91-20-3), < 1%; Xylene (N° CAS 1330-20-7), < 1%

* Le pourcentage exact retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime hors de la zone contaminée. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

OSBORN LIGHT CHAIN OIL 76201

Ingestion	enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Ne pas faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	L'aspiration de gouttelettes peut provoquer un œdème pulmonaire.
	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinction Approuvés	Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
-Moyens d'extinction à Proscrire	Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pressurised container: May burst if heated

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les aérosols. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections

Aucun

Autres informations

Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
-Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

OSBORN LIGHT CHAIN OIL 76201

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Mineral oils / Oil Mist	-----	5 mg/m3	5 mg/m3 ⁽¹⁾	-----	-----	⁽¹⁾ Inhalable
Alkanes (C9-C15)	-----	-----	1200 mg/m3	-----	-----	-----
Stoddard Solvent	8052-41-3	-----	100 ppm	-----	-----	-----
Propane	74-98-6	1000 ppm	Aspyx.#	-----	-----	#
Ethyl Acetate	141-78-6	400 ppm	400 ppm	-----	-----	-----
Xylene	1330-20-7	100 ppm	100 ppm	150 ppm	150 ppm	----

* Assurer le contenu minimal d'oxygène de l'atmosphère de travail.

Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 1550 (Naphthas); NIOSH 5026 (Oil mist; mineral); NIOSH 1457 (Ethyl Acetate); NIOSH 1501 (Hydrocarbons, Aromatic)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sécurité).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable (Caoutchouc nitrile or Caoutchouc butyle). Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Thermal hazards

Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol spray
Couleur.	Colorless
Odeur	Petroleum spirit / Fuel oil-like
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	Non disponible
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	Not available
Point d'Eclair (°C)	-104 (Propane)
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Extrêmement inflammable
Limites d'Explosivité	2.1% - 9.5% v/v (Propane)
Pression de Vapeur (Pascal)	ca. 95 x 10 ⁴ (Propane)
Densité de Vapeur (Air=1)	ca. 1.56 @ 0°C (Propane)
Masse volumique (g/ml)	Non disponible
Solubilité (Eau)	Non disponible
Solubilité (Autre)	Non disponible

OSBORN LIGHT CHAIN OIL 76201

Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	450 (Propane)
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique	<20 cSt @ 40 °C
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Autres informations	Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.
Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Produit(s) de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Hydrotreated Light Distillate (N° CAS 64742-47-8) - Par analogie avec des produits apparentés:

Toxicité aiguë (calculated / estimated)	Orale: LD50 >5000 mg/kg-bw Cutanée: LD50 >2000 mg/kg-bw Inhalation: LC0 ≥5.28 mg/l (Vapeur), 4-hr. rat - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Irritation/Corrosivité	Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Oral: NOEAL 750 mg/kg Dermal: NOEAL 0.5 ml/kg bw Inhalation: NOAEL ≥1000 mg/m3
Cancérogénicité	Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité	Peu probable
Toxicité pour la reproduction	Peu probable

Propane (CAS# 74-98-6):

Toxicité aiguë	Inhalation: LC50 = 1237 mg/L (2-hr, mouse, gas)
Irritation/Corrosivité	Pas de preuve d'effets irritants lors d'utilisation et de manipulation normales.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	NOAEC: ≥19678 mg/m3 (28-day, rat, Effets systémiques) LOAEC: 21641 mg/m3 (28-day, rat, effects: Poids corporel)
Cancérogénicité	Pas de données. Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.
Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué

OSBORN LIGHT CHAIN OIL 76201

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Hydrotreated Light Distillate (N° CAS 64742-47-8) - Par analogie avec des produits apparentés:

A court terme	LC50 (96 hour): 2.5 mg/L (fish) EC50 (48 hour): 1.4 mg/L (crustacea) EC50 (72 hour): 1.3 mg/L (algae)
À long terme	NOEC (28 days): 0.098 mg/L (fish) LOEC (21 days): 1.2 mg/L (crustacea) LOEL (72 hour): 1 mg/L (algae)
Persistance et dégradabilité	Biodégradable
Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Résultats des évaluations PBT et VPVB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
Autres effets néfastes	Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.
---	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,	1950	1950	1950
Désignation officielle de transport	Aerosols, inflammable	Aerosols, inflammable	Aerosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: November 3, 2016

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger

- H220: Gaz extrêmement inflammable.
- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226: Liquide et vapeurs inflammables.
- H227: Liquide combustible.
- H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

OSBORN LIGHT CHAIN OIL 76201

- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H401: Toxique pour la vie aquatique.
- H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.